



FICHE DE SUIVI PERMUTATIONS 2022

Fiche de renseignements à remplir le plus précisément possible, à communiquer au SNUDI-FO 33 pour que les délégués vérifient votre barème et suivent votre demande.

SNUDI FO 33

17 quai de la Monnaie – 33080 Bordeaux cedex
snudifo33@yahoo.fr
Marlène FERNANDEZ 06 75 01 20 51

A RETENIR :

09/11 12h : Ouverture des candidatures sur SIAM (I-prof)
30/11 à 12h : Clôture des candidatures
01/03/22 : Résultats des permutaions informatisées

NOM **Prénom**

Adresse personnelle :

Tél. perso : Portable : Adresse mail :

Syndiqué(e) au SNUDI FO : OUI NON

1/ Votre position :

en activité : École Commune

en disponibilité en congé parental en détachement en CLM/CLD

2/ Votre échelon : au 31/08/2021 **Votre corps :** Instit PE PE HC PE CE

3/ Votre ancienneté dans le département :ansmois (au 31/08/2022)

Date d'entrée dans le département :

4/ Rapprochement de conjoints séparés pour raison professionnelle ou au titre de l'autorité parentale conjointe

REMARQUE : Il y a rapprochement du conjoint quand il exerce une activité professionnelle ou est inscrit auprès du Pôle Emploi du département sollicité. Les conjoints doivent être mariés ou pacsés (au plus tard le 1^{er} septembre 2021) ou concubins avec enfant(s). Il y a situation d'autorité parentale conjointe lorsque le collègue habite dans un département autre que celui de l'enfant ou lorsqu'il est scolarisé dans un autre département
Des justificatifs seront demandés.

• Demandez-vous à changer de département au titre du rapprochement de conjoint ? OUI NON

• Demandez-vous à changer de département pour vous rapprocher de votre ex-conjoint ? OUI NON

• Combien avez-vous d'enfant à charge (moins de 18 ans au 31/08/2022) ou à naître (reconnaissance anticipée au 01/01/2022) :

• Depuis combien d'année(s) êtes-vous séparé(e) : an(s)

• Etes-vous en disponibilité ou en congé parental pour suivre votre conjoint : OUI NON

Depuis combien de temps ? an(s)

• Demandez-vous un département d'une académie qui est non limitrophe : OUI NON

5/ Renouvellement du même 1^{er} vœu :

Depuis combien d'années, sans changement ni interruption, demandez-vous votre 1^{er} vœu ? an(s)

6/ Exercice en Éducation prioritaire (REP/REP+/ « Zone violence » ou « CLA ») :

Exercice d'au moins 5 ans (au 31/08/2022), de services effectifs et continus (plusieurs écoles possibles)

